



Préavis n°7/13 au Conseil communal

Bourgeoisie d'honneur
à titre posthume à
Monsieur Franck Jotterand

Délégué municipal : Mme Gisèle Burnet

Aubonne, le 22 mai 2013_v.1.3 : GB/jc



TABLE DES MATIERES

1. <u>PREAMBULE</u>	3
2. <u>OBJET</u>	3
4 <u>PROPOSITION DE LA MUNICIPALITE</u>	4
5. <u>CONCLUSIONS</u>	4



Au Conseil communal d'Aubonne

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. PREAMBULE

Votre Municipalité est convaincue que chaque lien qu'elle tisse avec ses concitoyens enrichit l'ensemble de la cité. Chaque année par exemple elle rend hommage à une personnalité ou un groupe de personnes en remettant le Prix de la Ville d'Aubonne. Elle tient également à honorer des personnes qui ont laissé des traces importantes et par lesquelles le nom d'Aubonne parcourt le monde.

Elle vous propose donc aujourd'hui d'accorder la bourgeoisie d'honneur à titre posthume à Franck Jotterand, journaliste, écrivain et homme de lettres.

2. OBJET

« Franck Jotterand est né à Aubonne le 28 janvier 1923. Il était originaire de Saint-Livres. Devenu bellétrien à 20 ans, il prend goût à l'écriture, mais pour surtout s'orienter vers le journalisme.

A 25 ans, il monte à Paris, non seulement comme correspondant de la Gazette de Lausanne, mais aussi comme chroniqueur du Monde, où il défend avec brio les lettres romandes. Il séjournera également aux Etats-Unis et enseignera à l'Université de l'Illinois.

Il signera en dramaturge et musicien le spectacle d'une Fête des vigneron de la Côte, réalisera avec Alain Tanner un film sur Ramuz en 1961. Après le naufrage de la Gazette littéraire, il succède en 1975 à Charles Apothéloz à la direction du théâtre de Vidy.

En juin 1981, il sera victime d'un accident de la route qui le plongera longtemps dans le coma. Il s'éteindra le 13 septembre 2000 ».

Cette biographie publiée dans le journal 24 Heures, le 4 mai dernier, par Gilbert Salem ne reflète que brièvement l'aura de ce gentleman des lettres romandes que fut Franck Jotterand.

En 1967 en effet, il initie les « entretiens d'Aubonne », une série de discussions qui rassemble tous les acteurs romands de tous les domaines des arts, et donne le départ d'un grand chantier pour l'établissement d'une politique culturelle suisse cohérente. Le rapport de ces discussions amènera à la création de la « commission Clottu » dont fait partie Franck Jotterand, acte fondateur de l'Office fédéral de la culture.

Il a en outre publié cinq ouvrages sur Abraham Hermanjat, le poète Ribemont Dessaigne, sur le nouveau théâtre américain, et « j'aime le cinéma », en deux volumes. La plus connue de ses publications reste, « New York » en collaboration avec le photographe Jean Mohr.

Les aubonnois se souviennent naturellement de « la Fête des vigneron de la Côte », vaste épopée tant culturelle qu'amicale qui a permis à la population de se mêler, le temps d'un été, aux grands noms de la musique et des arts romands. Ce spectacle laisse des traces encore aujourd'hui, puisqu'il a été à l'origine des « Festivals de la Côte » devenus Barbacane, sans oublier les « Ephémères » dont il est en quelque sorte le « parrain ».

Ces traces actuelles reflètent la pensée de Franck Jotterand, persuadé que la culture doit être libre, populaire et de qualité.



Le personnage ne serait pas complet si on ne parlait pas de la convivialité qu'il offrait, avec son épouse Diana de Rham, à Georges Borgeaud, Chappaz, Corinna Bille, Bertil Galland, acteurs, metteurs en scènes, musiciens, avec qui ils partageaient volontiers gîte et couverts dans sa propriété d'Aubonne. Des textes poétiques et littéraires, qui parlent de notre cité sont issus de cette convivialité et des liens entretenus entre autre avec Samuel Bornand, « dit Sami », notre illustre éditeur et imprimeur aubonnois.

3. PROPOSITION DE LA MUNICIPALITE

En vertu de ce qui précède, votre Municipalité ne pouvait manquer l'occasion d'accorder une distinction toute particulière à un citoyen dont les actions tant fondatrices qu'intemporelles permettent à notre ville de rayonner. Elle vous propose aujourd'hui, d'accorder à Monsieur Franck Jotterand la bourgeoisie d'honneur à titre posthume, en reconnaissance de son implication dans les arts et la culture européenne, suisse et aubonnoise.

4. CONCLUSION

Ainsi, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

- vu le préavis municipal n°7/13 relatif à décerner la bourgeoisie d'honneur à titre posthume, à Monsieur Franck Jotterand,
- ouï le rapport de la commission ad hoc chargée d'étudier cet objet,
- attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

de voter le décret suivant :

LE CONSEIL COMMUNAL D'AUBONNE

1. Décerne la bourgeoisie d'honneur à titre posthume à Monsieur Franck Jotterand.

Ainsi délibéré en séance ordinaire de la Municipalité le 21 mai 2013.

Au nom de la Municipalité

Le syndic

La secrétaire

L.-E. Rossier

J. Carriot

Préavis déposé devant le Conseil communal d'Aubonne en séance 28 mai 2013.

Références :

- *Journal 24 Heures*
- « *Nouvelle Gazette* » *Littéraire*
- *Des entretiens de Sébastien Jotterand*
- « *Toutes frontières ouvertes* » *Daniel Vuataz, Edition de l'Hèbe*